



DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES

FORMATION

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

CERTIFIÉ PAR L'INRS

Public : Tout personnel

Date : Du 03 au 04 février 2020

Ou du 23 au 24 mars 2020

Ou du 20 au 21 avril 2020

Ou du 25 au 26 mai 2020

Ou du 15 au 16 juin 2020

Ou du 06 au 07 juillet 2020

Ou du 07 au 08 septembre 2020

Nombre de participants : 4 au minimum et 10 maximum

Tarif en INTER : 270€ HT les 2 jours

En INTRA : devis sur demande



Aifcp est détenteur du label Qualité Performance vers l'Emploi (PVE)
Ce label est porté par 4 partenaires : la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Fongecif, le Pôle Emploi et l'Agefiph.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Objectifs pédagogiques :

- Être en mesure d'intervenir face à une situation d'accident
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise, des procédures spécifiques en matière de prévention

Programme

Son rôle

- Savoir se situer en tant que Sauveteur Secouriste dans son entreprise
- La réglementation

La formation générale

- Connaître les principes de base de la prévention
- De « protéger » à « prévenir »
- Connaître le mécanisme de l'accident
- Savoir reconnaître les dangers
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter, secourir
- Savoir supprimer ou isoler le danger et/ou la victime

Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise

Prérequis : Aucun

Evaluation des SST

- Selon le référentiel de l'INRS

Méthodes pédagogiques :

Etudes de cas

Démonstrations pratiques

Ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir

Simulations et mises en situation

Validation :

Certificat de l'INRS de Sauveteur Secouriste du Travail est délivré au stagiaire qui a participé activement à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation continue favorable.

Effectif :

Groupe de 10 apprenants maximum

Effectif minimum 4 apprenants par groupe.

Profil de l'intervenant : Formateur SST

Horaires :

Deux jours : 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Le financement :

Possibilités de prise en charge possible par le CPF, l'OPCA, pôle emploi

Pour tous renseignements :

☎ 04.96.18.61.65 ou 06.70.91.09.39

✉ aifcp13@gmail.com